

## Modalités d'inscription

Les modalités de candidature à l'ICP varient selon le niveau d'étude et la formation choisie.

### Entrée en première année de licence

---

Les licences de l'ICP sont accessibles sur le portail national de pré-inscription [ParcourSup](#). Elles peuvent ainsi accueillir sans différence les étudiants quelle que soit leur provenance géographique : Paris, Île-de-France et régions.

#### **Parcoursup**

Quelle que soit votre académie d'origine, vous pouvez choisir l'ICP !

> [En savoir plus](#)

### Les étapes de candidature sont les suivantes :

---

- 1. Sélectionnez sur la plateforme** la ou les licences pour lesquelles vous postulez
- 2. Si la licence est sélective, joindre** les éléments de sélection demandés pour chaque formation (exemple : notes, lettre de motivation...). Les formations concernées sont :
  - > [Droit économie gestion, mention Sciences sociales, parcours Sciences économiques et politique](#)
  - > [Droit économie gestion, mention Droit, parcours Droit public - Science politique](#)
  - > [Langues Etrangères Appliquées](#)
  - > [Licence Histoire - parcours Histoire-Science Politique](#)
  - > [Licence Information et communication](#)

### Entrée en deuxième ou troisième année de licence

---

Des admissions en L2 et L3 peuvent être envisagées sur équivalence. Contactez la personne indiquée à droite de chaque fiche formation sur ce site.

## Entrée en Prépa, en Master ou en Doctorat

Les étapes d'inscription au cursus qui vous intéresse sont détaillées sur la fiche de présentation de la formation sous l'onglet *conditions d'admission*.

Vous y trouverez aussi le lien vers le portail de candidature en ligne, lorsque cette option existe.

### Contact

#### Secrétariat universitaire

[Courriel](#)

#### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi,

de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h45

Mercredi, vendredi de 9h à 12h30

### À télécharger

- [Licence d'Etat - Annexe financière 2018 - 2019](#)
- [Mandat SEPA](#)
- [Règlement des frais d'inscription](#)

### Pensez-y

Pour chaque formation

consultez l'onglet *conditions d'admission*.

Vous y trouverez détaillées les étapes d'inscription à la formation qui vous intéresse.

### Droits d'inscription

Pour s'adapter aux possibilités de chacun les droits d'inscription sont progressifs.

Les 5 seuils proposés reposent sur le revenu brut fiscaux du foyer (avis imposition 2017 revenus 2016)

| Tranches | Moins de 4 parts     | 4 parts et plus       |
|----------|----------------------|-----------------------|
| 1        | + de<br>80 000 €     | + de<br>120 000 €     |
| 2        | de 50 000 à 80 000 € | de 80 000 à 120 000 € |
| 3        | de 38 000 à 50 000 € | de 50 000 à 80 000 €  |

|   |                      |                      |
|---|----------------------|----------------------|
| 4 | de 20 000 à 38 000 € | de 38 000 à 50 000 € |
| 5 | < à<br>20 000 €      | < à<br>38 000 €      |

## INFORMATION PARCOURSUP

**Nous sommes navrés des dysfonctionnements qui persistent. N'hésitez pas à vous reconnecter régulièrement sur la plateforme ; les mises à jour de Parcoursup continuent et nous sommes en contact régulier avec le ministère**

**Vous pouvez par ailleurs nous contacter en message privé sur les réseaux sociaux ou par mail :**

- [s.bounzeki@icp.fr](mailto:s.bounzeki@icp.fr) pour la licence histoire-science-po, LEA et Info-com
- [m.six@icp.fr](mailto:m.six@icp.fr) pour la licence de droit et la licence de sciences sociales et économiques

**Pensez bien à préciser votre nom dans le corps de votre message.**

**Notre équipe est à votre écoute.**